Trois revendications

PIERRE BESNARD fut, avant-guerre, l'un des militants syndicalistes-révolutionnaire les plus en vue. À la même époque où Trotsky publiait le «Programme de transition», Besnard écrit un livre: «Les Syndicats ouvriers et la Révolution sociale», où il développait les thèses et le programme du syndicalisme-révolutionnaire, en cette période de montée du fascisme et de crise mondiale qui devait déboucher sur la guerre civile espagnole et la Deuxième Guerre mondiale. Dans ce livre, Besnard exposait que la lutte des classes n'est pas une affaire de choix, mais un fait objectif; qu'on subit l'exploitation capitaliste ou qu'on la fait subir. La bourgeoisie tend à favoriser la collaboration des classes dans la mesure où elle permet d'harmoniser les contradictions du système afin d'exploiter plus rationnellement le prolétariat; mais, en cas de crise, elle n'hésite pas à réprimer tout essai de revendication.

Aussi faut-il rejeter catégoriquement toute théorie prétendant qu'on peut parvenir au socialisme par voie de réformes graduelles, par la voie pacifique. Aux partisans de l'évolution pacifique vers le socialisme, Besnard dit:

«... Chaque jour les actes de ceux-là mêmes qui les soutiennent avec brio par la plume et par la parole viennent lui infliger les plus cinglants démentis.»

«Personne n'est en mesure – quelles que soient les ressources que la casuistique fournisse aux beaux esprits – de prouver que le capitalisme ne barre pas la route au progrès d'une façon systématique et permanente, chaque fois qu'il risque, si peu que ce soit, de mettre en péril ses intérêts et ses privilèges.»

Mais la bourgeoisie ne pourra pas, quels que soient les moyens mis en œuvre, arrêter indéfiniment l'évolution du progrès.

«En l'enfermant dans l'appareil "légal", en prétendant le

> *canaliser et l'appliquer uniquement à son profit, en retardant le plus longtemps possible les applications qui pourraient être faites immédiatement, en s'opposant aux réalisations qui s'imposent et aux transformations indispensables dont l'heure est venue, le régime bourgeois tente chaque jour de barrer obstinément la route au progrès dans tous les domaines.»*

Seule la révolution permettra de culbuter les obstacles:

> *«Le capitalisme ne cèdera qu'à la force (...) les révolutions demeureront les forces nécessaires pour effectuer les accouchements laborieux du progrès (...) La révolution n'est en réalité que l'acte violent mais nécessaire qui accélère et précipite, le moment venu, la marche d'une évolution trop violente, parce que retardée trop longtemps par la force.»*

La diversité des conditions impose des tactiques différentes. En effet, la révolution peut se déclencher soit par un soulèvement général de la classe ouvrière; par un «coup de force tenté par un parti politique d'extrême gauche occupant le pouvoir d'État avec le concours des syndicats ouvriers qui lui servent d'appendice»; par un «coup de force organisé par un parti politique de droite»; par une «action violente du fascisme, appuyée par une partie de l'armée et de la marine, secondée par les partis de droite.»

Dans chaque cas, les travailleurs organisés dans les syndicats doivent «répondre à l'action engagée en dehors d'eux par l'action immédiate de toutes leurs forces dirigées vers les objectifs de classe du prolétariat». En effet, Besnard pose comme principe qu'un «groupement quelconque ne peut jouer un rôle actif, en quelque circonstance que ce soit, qu'à la condition de se placer à l'avant-garde»...

L'objectif final du syndicalisme, objectif qu'il est seul en mesure d'atteindre, est de «supprimer le salariat sous toutes

ses formes, de faire disparaître le patronat sous toutes ses formes, de substituer à l'État l'organisation de la production, de l'échange, de la répartition et des rapports entre les hommes».

«Les syndicats ouvriers représentent le groupement de classe en son sens le plus pur», dit Besnard. Ils doivent comme on l'a vu, assurer toutes les tâches de la révolution et de la construction du socialisme. Ces tâches, dont il n'est pas possible de dire quand elles pourront être assumées, mais que la situation de crise et de montée du fascisme mettent à l'ordre du jour, doivent se préparer dans l'immédiat, en posant ce que Besnard appelle les grandes revendications du prolétariat.

Ces revendications ne constituent pas à elles seules un programme définitif de socialisme : elles sont trois axes de propagande, de mobilisation et d'organisation du prolétariat, préparatoires à l'assaut final. Rien de plus.

«Les grandes revendications du prolétariat doivent présenter le triple aspect suivant: 1) être d'ordre permanent; 2) répondre aux préoccupations immédiates des travailleurs; 3) préparer la transformation sociale. Ces revendications me paraissent être les suivantes: a) la réduction de la journée de travail; b) le salaire unique; c) le contrôle syndical de la production. Elles sont susceptibles de constituer un programme constant par le nombre de paliers de réalisation qu'elles comportent. Elles seront justifiées tant que le régime capitaliste existera et le dernier stade qu'elles permettront d'atteindre coïncidera avec la chute du régime actuel. Elles sont donc bien quotidiennes et permanentes; elles répondent à la fois aux préoccupations immédiates et d'avenir du prolétariat en même temps qu'elles permettent aux travailleurs de préparer leurs tâches révolutionnaires...»

«Les deux premières se complètent l'une l'autre ; elles sont d'ordre défensif ; elles peuvent cependant être défensives

actives, c’est-à-dire permettre de devancer une attaque adverse, de la briser dans l’œuf.»

La dernière est à la fois défensive, offensive et préparatoire aux tâches révolutionnaires.

> *«Si la réduction de la durée de la journée de travail, le salaire unique et même une certaine forme – d’ailleurs très dangereuse – du contrôle dit “ouvrier”, et, en réalité, de collaboration de classe sont quelque jour légalisés par les parlements, les travailleurs doivent être convaincus, cependant, que ces conquêtes successives ne seront acquises et ne dureront que par la pratique constante d’une action directe vigoureuse.»*

1. – Réduction de la durée de la journée de travail

«En présence de la crise permanente de chômage..., il est absolument indispensable que le prolétariat mène une lutte vigoureuse, active, constante et universelle pour combattre le moyen d’action choisi par le patronat, à bon escient, en toute connaissance de cause.

«Au chômage permanent plus ou moins total ou partiel, le prolétariat doit opposer la revendication permanente de la réduction de la journée de travail. Une telle lutte doit être entreprise par principe, dans des conditions telles que le capitalisme sache que chaque crise de chômage déclenchée par lui aura comme conséquence une action ouvrière en faveur d’une nouvelle réduction de la durée du travail.»

Précisons que les congrès d’Amsterdam et de Liège de l’Association internationale des travailleurs (A.I.T.), en 1925 et 1928, avaient fixé la durée de la journée à six heures et la semaine à trente-trois heures.

Cette revendication a un double caractère: défensif, car elle

permet de limiter le chômage, d'empêcher la rationalisation capitaliste sur le dos des travailleurs; mais, aussi, indirectement offensive pour les possibilités d'éducation, d'instruction qu'elle donne. «Arracher une heure, deux heures de liberté au patron, c'est faire une conquête inestimable.» C'est pourquoi «la réduction de la journée de travail a toujours figuré dans les programmes du prolétariat; qu'elle y soit à sa place: la première.»

> *«Mais plus que jamais, afin de ne pas permettre aux "négriers" d'accomplir leur triste rôle de fournisseurs de "chair à travail" avec l'aide de leurs complices, les gouvernants, posons bien cette revendication sur le plan international et qu'une action s'exerce toujours et partout pour son application générale.»*

2. – Le salaire unique

«Le salaire unique est le complément direct et nécessaire de la réduction de la journée de travail. Comme la précédente, cette revendication est défensive, d'ordre moral et matériel.»

«Le syndicalisme-révolutionnaire doit s'élever contre les principes de la loi d'airain qui s'énoncent ainsi: dans un milieu donné, un ouvrier ayant des charges moyennes reçoit un salaire correspondant à ses charges, ce qui veut dire que son salaire lui permet de produire et de se reproduire.

«En déclarant que le coût de la vie ne pouvait servir de base au calcul du salaire, le IIe congrès C.G.T.-S.R. (2, 3 et 4 novembre 1928, à Lyon) a entendu signifier au capitalisme qu'il s'opposait à cette vieille conception régalienne qui voulait que les besoins des ouvriers soient mesurés et fixés par les patrons.»

En posant de telles revendications, en allant bien au-delà de la simple revendication de salaire, où se cantonne le

syndicalisme réformiste, nos camarades de la C.G.T.-S.R. savaient bien qu'ils dépassaient les limites permises par la bourgeoisie.

«En adoptant cette revendication, en spécifiant que le salaire unique doit être attribué à tout producteur, quels que soient son sexe et son âge, et cela universellement, le deuxième congrès a dépassé de loin – et il le sait – le cadre des réalisations immédiates.

«Il a tenu, cependant, à faire sortir de l'ornière la question des salaires, à la poser sur un terrain nouveau...

«Le prolétariat sait parfaitement que, pour réaliser intégralement tout ce que contient la revendication du salaire unique et universel, des efforts considérables et répétés seront nécessaires.

«Il n'ignore pas que s'il parvient à ce résultat, l'heure de sa libération sera proche; mais il sait aussi que c'est pour lui le seul moyen de poser la question des salaires sous son jour véritable, sur son vrai terrain.»

C'est ce qui fait la différence entre syndicalisme réformiste et syndicalisme-révolutionnaire. «Groupement de classe dans son sens le plus pur», le syndicalisme se doit de défendre la condition matérielle immédiate des travailleurs. Mais, groupement révolutionnaire, il lie, au lieu de séparer, les intérêts immédiats aux intérêts futurs, «dialectiquement», dans une perspective à long terme.

Les deux revendications sur le temps de travail et le salaire unique empêchent d'une part la rationalisation capitaliste; d'autre part, brisant la concurrence entre travailleurs face à l'emploi, elles tendent à supprimer le caractère de marchandise du travail en cessant de le soumettre à la loi de l'offre et de la demande. Ces deux revendications sont révolutionnaires car elles tendent, non à aménager le capitalisme, mais à l'attaquer à deux de ses racines

principales. De plus, elles contribuent à mobiliser les travailleurs dans leur combat quotidien en donnant des perspectives concrètes et à long terme à leur action. Car si la satisfaction intégrale de ces revendications n'est possible que si un processus révolutionnaire international est déclenché, processus qui ne s'en tiendrait pas là, elle permet de resserrer les rangs grâce aux succès partiels qui peuvent être obtenus sur le. plan local, régional ou industriel.

> *«La réalisation du salaire unique, même local, fera plus pour faire tomber les barrières corporatives entre tous les ouvriers d'une même ville que toutes les réunions, tous les appels à la conscience.»*

Ceux qui n'ont pas appris la lutte des classes dans les livres savent bien que dans un atelier, un bureau, lorsque les travailleurs en arrivent à se montrer les uns aux autres leurs fiches de paie et constatent les différences de salaires entre eux pour une même catégorie, un même travail, différences qui consacrent la concurrence que le patron veut imposer aux salariés, un pas énorme est fait vers l'unification de la lutte. La lutte pour le salaire unique commence déjà là, elle se termine par la révolution sociale. Entre les deux termes, il y a une continuité qui ne peut être assurée que par le syndicalisme-révolutionnaire.

> *«Par son caractère permanent et général, la revendication du salaire unique doit figurer au programme du syndicalisme-révolutionnaire international.»*

3. – Le contrôle syndical de la production

P. Besnard dit que les deux premières revendications mentionnées étaient d'ordre défensif, et que la troisième est à la fois «défensive, offensive et préparatoire des tâches

révolutionnaires».

Le contrôle syndical de la production découle logiquement de ce qui précède. C'est par lui que «les syndicats se prépareront à leur tâche de direction, d'organisation et de gestion de la production dès le déclenchement de la révolution».

Il est donc clair dès le départ que le contrôle syndical de la production ne constitue, dans le cadre du système capitaliste, qu'un moyen de lutte, qu'il n'est pas la gestion du capitalisme par les travailleurs. Le mot dit bien ce qu'il est: contrôle syndical et non gestion syndicale.

«Considérant, à juste titre, que cette préparation ne peut s'effectuer en collaborant avec le capitalisme dans les organismes de direction de ce dernier, les syndicats doivent trouver eux-mêmes les moyens de se préparer, néanmoins, à la tâche qui leur incombe et pousser cette préparation aussi loin que possible.

«Ce n'est pas à l'heure de l'action qu'il faudra penser à organiser toute la vie industrielle et agraire d'un pays. C'est pendant la période pré-révolutionnaire qu'il faudra préparer cette tâche, tracer la besogne dans ses lignes générales.»

Rejet, par conséquent, de toute collaboration, de toute gestion paritaire avec le patronat, de tout «syndicalisme d'œuvres sociales» où des délégués consacrent quatre mois de l'année à préparer l'arbre de Noël. Le contrôle syndical a pour seul but de préparer le prolétariat à la prise en main de la production dès le lendemain de la révolution. Et, puisqu'il est appelé à s'exercer «sans compromission ni liaison avec le patronat, son application ne dépend donc que de la capacité des syndicats à le réaliser».

Le terme de contrôle implique la notion de «connaissance», de «critique», de «surveillance», de «vérification». Il

n’implique en rien que le syndicat participe de concert avec le patron à la gestion ni que soit tenu compte de ses opinions. Ce dernier point ne peut être appliqué que par un rapport de forces. Le contrôle syndical, dans le sens le plus strict du terme, n’est donc dans l’immédiat qu’un moyen de lutte. L’exemple le plus récent de contrôle syndical partiel est celui de Lip, où les travailleurs étaient au courant des différentes opérations financières et comptables de l’entreprise, de l’organisation du travail, etc., connaissance qui leur a permis de mener le combat comme ils l’ont fait.

Puisqu’il ne consiste pas à gérer la production aux lieu et place du patron, en quoi consiste-t-il? «...Il va du simple regard dans l’administration et la fabrication des entreprises patronales, jusqu’à la conquête de celles-ci.» Mais, tant que subsiste le régime de propriété privée des moyens de production il ne peut s’agir que d’un regard critique.

«La brèche pratiquée au début dans la forteresse patronale va en s’élargissant, au fur et à mesure que le contrôle devient plus précis et plus sévère; que, sous les coups répétés, le coin pénètre plus profondément; que les commissions de vérification et de propagande du syndicat se montrent plus aptes à leur besogne ; que le syndicat connaît mieux, pour atteindre plus sûrement son but, la structure et le fonctionnement des firmes qu’il a mission de contrôler.

«C’est alors que, connaissant, par les investigations de leurs rouages de contrôle, le nombre et la provenance des commandes; sachant d’où viennent et à quel prix les matières premières; pouvant déterminer exactement la valeur des transformations subies successivement par la matière première avant de devenir un produit fini; étant à même de savoir les prix de revient et de vente, de connaître les bénéfices bruts et nets, les syndicats pourront lutter efficacement pour l’augmentation du salaire, la limitation du travail et la stabilisation du coût de la vie.»

Il ne s’agit pas, encore une fois, pour les travailleurs, d’étudier la marche de l’entreprise afin d’avoir des chiffres en main qui «démontreront» au patron qu’il «peut» augmenter les ouvriers, car, chiffres en main ou pas, un patron n’accorde d’augmentation que lorsqu’il y est contraint. Il s’agit de démontrer – et de démonter face aux travailleurs les mécanismes de leur propre exploitation, autrement qu’avec des formules démagogiques. Il est certain, dit Besnard, «que la pratique constante du contrôle stimulera, par les renseignements sans cesse plus précis que les contrôleurs découvriront, le zèle des ouvriers et les engagera à persévérer. Ils sauront enfin ce que le patronat fait de leur production, ce qu’elle lui a rapporté, où elle va.»

Pour ce faire, il est indispensable que les techniciens joignent leurs efforts à ceux des ouvriers.